ticles plus économiquement, il faut verser la taxe de vente de 11 p. 100 sur les machines et le coût des articles produits augmente en proportion. Cette taxe modifie le prix de revient de tout ce que nous exportons du Canada.

Hier, le ministre des Finances a dit que le chef de l'opposition avait tout exagéré durant son discours. Je dirai qu'il a fait lui-même nombre d'exagérations. En effet, ressassant ce qui s'est produit en 1962, le ministre des Finances a dit que le premier ministre n'avait pas critiqué la dévaluation du dollar, mais la manière de l'effectuer. Je dirai que le premier ministre a critiqué la dévaluation tout au cours de la campagne électorale qui a suivi, ainsi que dans cette Chambre. Les porte-parole libéraux ont dit que tout ce que nous achèterions coûterait plus cher. Je me rappelle que des annonces électorales se lisaient alors ainsi: «Voici ce que vous payez maintenant, et voilà ce que vous paierez par suite de la dévaluation.»

Toutefois, les libéraux n'ont rien fait à cet égard depuis qu'ils ont pris le pouvoir. Ils ont donc admis que c'était pour nous la meilleure mesure à prendre. Je soutiens, monsieur l'Orateur, que le nouvel essor qu'ont pris les affaires de notre pays remonte à 1961. (Applaudissements) Les membres du parti libéral voudraient nous laisser croire que cela a commencé dès juin 1963. C'est absurde. Nous avons des preuves bien fondées sur lesquelles nous pouvons nous appuyer. J'inviterai donc le ministre à songer aux réalisations du gouvernement libéral d'avant 1957, qui était un gouvernement inactif et entaché d'immobilisme. Lorsque nous sommes arrivés au pouvoir, il a fallu un certain temps avant de sortir le pays du marasme où les libéraux l'avaient plongé.

Dans le même ordre d'idées, j'aimerais citer une déclaration extraite du rapport annuel du gouverneur de la Banque du Canada:

La progression de l'économie canadienne au cours de sa cinquième année d'expansion in-interrompue...

Comme l'honorable député de Kamloops (M. Fulton) le propose, je ferai moi-même les calculs pour le ministre. Soixante-six moins cinq font soixante-et-un. La reprise s'est amorcée en 1961. (Applaudissements)

Je lis maintenant un extrait de la Lettre Commerciale de la Banque Canadienne impériale de Commerce pour les mois de mai et juin 1964 qui s'exprime comme suit:

La phase d'expansion du cycle actuel d'affaires a duré 3 ans à la fin du troisième trimestre de 1964.

Trois années avant 1964, cela nous mène à 1961. C'est donc en 1961 qu'elle a commencé. (Applaudissements).

[L'hon. M. Monteith.]

Je cite maintenant un autre extrait:

Presque toute l'impulsion originelle, pendant l'expansion en cours, a été fournie par le secteur extérieur, particulièrement depuis le milieu de 1961, quand les efforts tendant à provoquer une dévaluation du taux de change ont commencé.

(Applaudissements).

Il est évident que les mesures prises par le gouvernement conservateur précédent en vue de stimuler l'économie ont commencé à produire leur effet en 1961 et je suis sûr que la plus importante de ces mesures fut la dévaluation du dollar à 92.5c. Les libéraux ont jeté le discrédit sur cette mesure, mais qu'ont-ils fait? Ils l'ont maintenue.

Le ministre des Finances reconnaît que les problèmes auxquels il a à faire face sont graves. Comme il l'a dit, il veut prolonger l'essor économique non pas en appliquant les freins, mais en diminuant l'accélération; néanmoins il n'a pas émis une seule proposition concrète susceptible d'aider les gens pour lesquels nous nous efforçons de faire quelque chose. Il est six heures, monsieur l'Orateur.

[Français]

MOTION D'AJOURNEMENT ET DÉBAT

SUJET DES QUESTIONS DEVANT ÊTRE DÉBAT-TUES SUR LA MOTION D'AJOURNEMENT

M. l'Orateur suppléant (M. Rinfret): A l'ordre! Il est de mon devoir, en conformité de l'article 39A du Règlement provisoire, d'informer la Chambre que les questions suivantes seront débattues au moment de l'ajournement ce soir: l'honorable député de Grey-Bruce (M. Winkler): L'agriculture—Rapport sur les nombreuses importations de porc par les conditionneurs; l'honorable député de Waterloo-Sud (M. Saltsman): L'économie du Canada—Terre-Neuve—Enquête sur les prix des aliments et des médicaments.

En conformité de l'ordre spécial adopté le lundi 21 mars 1966, la séance de la Chambre est suspendue jusqu'à huit heures ce soir. En conséquence, je quitte maintenant le fauteuil.

[Traduction]

(La séance, suspendue à six heures, est reprise à huit heures.)

Reprise de la séance

LES SUBSIDES

La Chambre reprend l'étude de la motion de l'honorable M. Sharp invitant la Chambre à se former en comité des subsides, de l'amendement du très honorable M. Diefenbaker et du sous-amendement de M. Douglas.